

CONSEIL MUNICIPAL - SESSION ORDINAIRE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE

DU 30 mai 2016 à 20 heures 30.

L'an deux mil seize, le trente mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni, salle de la Mairie sous la présidence de Madame Karine BOURDELAS, Maire.

Présents : MM. BOURDELAS Karine, BIJAULT Joël, BOUCHARD Eric, DUVAL Corinne, SUIVRE Gilles, COCAGNE Sylvain, ROGER Michel, LAIGNEL Frédéric, LEGARLANTEZECK Laurent, KHATTABI Abderrahim, LAIGNEL Jean-Charles, FIEGE Françoise, ANCERNE Jérôme.

Absents excusés : M. DELAUNAY Stéphane (pouvoir BOURDELAS Karine).

Secrétaires de séance : MM. DUVAL Corinne, COCAGNE Sylvain

Date de convocation : 24 mai 2016

Date d'affichage : 24 mai 2016

1. APPROBATION DES COMPTES RENDUS DU 31 MARS ET DU 11 AVRIL 2016.

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

2. DELIBERATION : NOUVEL ARRET DE BUS A CUI

Le Conseil Départemental souhaite modifier le sens du circuit scolaire passant à Cui desservant les collèges et lycées. A ce titre un nouvel arrêt de bus doit être créé sur la voie inverse à l'existant rue des Aviateurs Alliés. Le conseil municipal n'émet unanimement aucune objection.

3. DELIBERATION : PROJET D'INSTALLATION D'UN REFUGE POUR ANIMAUX HANDICAPÉS

Le Maire présente le projet d'une personne, auxiliaire vétérinaire, s'étant présentée en mairie et ayant créé avec son compagnon l'Association « Suzi Handicap Animal ».

Refuge pour environ 150 animaux. Leur projet est de s'installer sur la ferme de Beaumont.

Après concertation, le conseil municipal donne unanimement son accord pour l'installation de ce refuge sur le domaine communal.

4. DELIBERATION : PROPOSITION D'UN NOUVEAU PRIX POUR LA VENTE DU PRESBYTERE

Le presbytère mis en vente auprès de plusieurs agences immobilières au prix de 90 000 € hors frais ne se vend pas. Le Maire propose donc de baisser le prix de vente. Le conseil municipal donne son accord.

5. DELIBERATION : SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la fusion d'Argentan Intercom, la CDC du Haras du Pin et la CDC des Courbes de l'Orne, soit un groupement de 70 communes, au 1^{er} janvier 2017.

Après délibération : 1 voix CONTRE 5 ABSTENTIONS 7 voix POUR et 1 pouvoir

6. DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ACCOMPLIR LES FORMALITÉS D'ACQUISITION DES VOIES FRANCOIS MARTIN ET LE CLOS

Ces voies n'ont jamais été transférées dans le domaine communal et il convient de procéder à cette régularisation. Le conseil municipal, unanime, autorise le transfert qui sera enregistré par acte administratif.

7. DELIBERATION AUTORISANT A DONNER TOUS POUVOIRS DE SIGNATURE AU PREMIER ADJOINT POUR LES ACTES ADMINISTRATIFS

Une délibération doit être rédigée concernant le Chemin de la Dime, le Clos et François Martin. L'acte administratif évite les frais notariés. Le conseil municipal donne unanimement son accord.

8. DELIBERATION : PROPOSITION D'ACHAT DE PANNEAUX SIGNALIQUES

Il convient de commander un complément de numéros pour la rue François Martin et des panneaux de signalisation pour le hameau et l'église de Cui. Le conseil municipal accepte les 2 devis présentés : 219.65 € et 329.62 €

9. PROPOSITION DE LOCATION DE MATERIEL POUR REMISE EN ETAT DES CHEMINS COMMUNAUX

Pour remise en état des chemins communaux et étude du prix de location du matériel, Corinne Duval propose de convoquer les agriculteurs de la commune à une réunion pour organiser une intervention et éviter la location d'une chargeuse. Cette proposition est unanimement retenue.

10. PROPOSITION AUX ELUS DE SE PORTER REFERENTS A LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le Maire rappelle la réunion publique du 18 avril dernier présentée par les Services de la Gendarmerie d'Argentan sur la présentation du dispositif de prévention citoyenne et son action.

Frédéric Laignel se porte volontaire.

11. ETUDE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE STATIONNEMENT D'UN CAMION PIZZA SUR LA COMMUNE

Lecture d'une demande de « Top Pizza » demandant l'autorisation de stationnement d'un camion pizza sur la RD 958 devant l'EHPAD le mercredi ou le samedi entre 17 h et 21 h.

Après concertation, le conseil municipal décide d'accorder l'autorisation de stationnement à titre gracieux mais uniquement jusqu'à l'ouverture du restaurant. Voir avec Top Pizza pour le jour de présence.

12. AVANCEMENT DU PROJET GARAGE

Tous les devis relatifs à l'aménagement du parking ont été réceptionnés. Le coût de l'estimation s'élève à 48 074.80 € TTC.

Des demandes de subvention ont été faites. En attente de retour.

Le propriétaire s'est engagé à vendre le terrain nettoyé et le maire suggère que l'enlèvement des citernes lui soit également demandé. Approuvé.

13. AVANCEMENT DU PROJET CHEMINS DE RANDONNEE

Attente de retour d'information sur les possibles subventions.

Le maire propose de contacter l'association ACI pour un devis de passerelle et de clôture.

14. QUESTIONS DIVERSES

- Reprise du restaurant : Ouverture de l'activité fin d'année ou début d'année prochaine. Les propriétaires ont accepté de préparer le repas des Aînés prévu le 27 novembre prochain.
- Eric Bouchard : prévoir une réunion publique de présentation relative au composteur par le SITCOM
- Françoise Fiège : les gens ne trient pas leurs déchets – voir avec le SITCOM
- Frédéric Laignel : le broyage des talus par l'entreprise Colmant est très mal fait au Mesnil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.



Karine BOURDELAS,
Maire.